

Politique de Durabilité

Déclaration de mission

L'objectif principal de ce document est d'exposer la politique, les pratiques et les procédures de durabilité d'Africa Voyages. Notre intention est d'encourager les invités et les partenaires à s'aligner sur ces principes afin de participer collectivement à des pratiques de tourisme durable, tenant compte des impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, tout en répondant aux besoins des visiteurs, de l'industrie, de l'environnement et des communautés d'accueil.

Africa Voyages collabore étroitement avec divers acteurs du tourisme, notamment les clients, les voyageurs, les hôtels et les compagnies de transport, et reconnaît son rôle essentiel dans la promotion d'un développement touristique durable. La mission d'Africa Voyages est d'adopter, de mettre en œuvre et de promouvoir des pratiques durables qui amplifient les impacts positifs et minimisent les effets négatifs du tourisme à travers ses activités opérationnelles. La politique de durabilité repose sur neuf thèmes principaux, chacun comprenant des principes et des mesures pratiques correspondantes. Africa Voyages encourage toutes les parties prenantes de sa chaîne de valeur – y compris les fournisseurs, les employés et les clients – à se familiariser avec ces principes et à les intégrer dans leurs pratiques. De plus, ce document comprend une politique de durabilité destinée aux fournisseurs, représentant un engagement formel en faveur du développement durable. Les fournisseurs sont invités à examiner, reconnaître et répondre officiellement à cette politique.

1. Gestion de la durabilité et conformité légale

Africa Voyages s'engage à une gestion durable, mise en pratique à travers les actions suivantes :

- Désigner un responsable ayant suivi la formation et réussi les examens de base en durabilité de **Travelife**. Ce responsable supervisera également le suivi, le reporting et la mise en œuvre de la politique et du plan d'action en matière de durabilité.
- Réaliser une évaluation de référence de la performance de l'entreprise en matière de pratiques durables, par l'intermédiaire d'institutions accréditées telles que **Travelife**.
- Disposer d'une **déclaration de mission sur la durabilité** communiquée efficacement aux clients, partenaires et fournisseurs, afin d'assurer leur conformité.
- Maintenir une **politique de durabilité écrite et accessible**, visant à réduire les impacts sociaux, culturels, économiques et environnementaux négatifs des activités de l'entreprise, tout en tenant compte de la santé, du moral et de la sécurité des employés.
- Collaborer avec, et participer activement à, des organismes externes et initiatives soutenant la durabilité dans le secteur du tourisme.
- Mettre en place des **directives et un système d'évaluation de la durabilité** permettant de mesurer la performance durable des principaux fournisseurs et partenaires.
- Élaborer un **plan d'action durable** comportant des objectifs clairs, des mesures, des responsabilités et des échéances de mise en œuvre.

- Développer des **procédures documentées** pour surveiller et évaluer la mise en œuvre de la politique, des objectifs et des cibles de durabilité.
- Garantir la **transparence** de l'entreprise en matière de durabilité à travers la publication de rapports et de communications publiques.
- S'assurer que **tout le personnel** connaît parfaitement la politique de durabilité et s'engage à sa mise en œuvre ainsi qu'à son amélioration continue.
- Africa Voyages s'engage également à se conformer à toute la législation nationale, aux réglementations et aux codes de conduite applicables.

2. Gestion interne : politique sociale et droits humains

Africa Voyages s'engage à une gestion interne durable en adoptant une politique sociale claire, écrite et bien communiquée, comprenant les principes suivants :

- Accorder aux employés la liberté de mettre fin à leur contrat de travail avec préavis (idéalement d'un mois minimum) et sans pénalité, conformément à la législation de la République du Botswana.
- Inclure dans les contrats de travail des conditions conformes à la Loi sur le travail de la République du Botswana et y joindre une description de poste.
- Mentionner le taux de salaire dans le contrat, en veillant à ce qu'il soit au moins égal au salaire minimum légal national.
- Déterminer et rémunérer les heures supplémentaires sur la base d'un accord préalable.
- Accorder aux employés des congés annuels et de maladie payée, ainsi qu'un congé annuel non payé selon les dispositions applicables.
- Mettre en place une politique de santé et de sécurité conforme à la Loi sur le travail de la République du Botswana.
- Maintenir une trousse de premiers secours disponible dans les bureaux.
- Respecter l'âge minimum d'admission au travail, conformément à la législation botswanaise.
- Offrir l'égalité des chances dans le recrutement, les conditions d'emploi, l'accès à la formation et aux postes de direction, sans discrimination fondée sur le sexe, la race, l'âge, le handicap, l'origine ethnique, la religion ou l'orientation sexuelle.
- Garantir à tous les employés un accès équitable aux ressources et aux opportunités de développement personnel, notamment par des formations et des sessions d'éducation continues.
- Mesurer régulièrement la satisfaction et le moral du personnel, et traiter les plaintes par des mesures correctives et d'amélioration.
- Mettre en place une procédure disciplinaire claire, communiquée efficacement aux employés, en conformité avec la Loi sur le travail du Botswana.
- S'engager à ne pas entraver l'adhésion syndicale, les négociations collectives et la représentation des travailleurs.

Politique de Durabilité

- Participer, le cas échéant, aux structures sectorielles de négociation collective existantes localement.
- Créer des opportunités pour les étudiants, par des stages, apprentissages ou programmes de formation en alternance.

3. Gestion interne : environnement et relations communautaires

Africa Voyages s'engage à protéger l'environnement et à renforcer ses relations avec les communautés locales en appliquant les pratiques suivantes :

- Favoriser l'achat de biens et services durables, y compris pour le bureau, les cadeaux et le matériel promotionnel.
- Privilégier les fournisseurs locaux afin de réduire les émissions liées au transport et de soutenir l'économie locale.
- Acheter les produits en grande quantité pour réduire les emballages.
- Activer le mode économie d'énergie sur tous les ordinateurs.
- Fournir uniquement du matériel marketing numérique, afin de réduire le gaspillage de papier.
- Souscrire, lorsque cela est possible, à de l'énergie verte et utiliser un éclairage écoénergétique.
- Éteindre les lumières et les équipements lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
- Choisir des équipements à faible consommation lors de nouveaux achats, en tenant compte du coût et de la qualité.
- Louer des locaux utilisant des sources d'eau durables sans nuire aux flux environnementaux.
- Louer des bureaux appliquant des procédures de réduction et de recyclage des déchets solides.
- Réduire le nombre de matériaux d'emballage et éviter les emballages non recyclables ou non biodégradables.
- Adopter une politique zéro bouteille plastique à usage unique ; un poste de filtration d'eau est mis à disposition des employés.
- Louer des locaux qui séparent les matériaux recyclables et en assurent la collecte et l'élimination appropriée.
- Mettre en œuvre des méthodes de réduction des déchets liées aux cartouches d'encre et de toner, lorsque cela est possible.
- Recycler ou éliminer correctement les piles usagées.
- Minimiser et remplacer l'usage de substances nocives, assurer leur stockage, manipulation et élimination appropriés, ou opter pour des produits et pratiques de nettoyage écologiques afin de réduire l'impact sur l'environnement et la santé humaine.
- Réduire l'empreinte écologique du bureau en promouvant les transports publics, le covoiturage, un environnement sans papier, le tri des déchets et l'utilisation de papier recyclé.
- Organiser des événements à faible impact environnemental, en utilisant des matériaux durables et en encourageant les participants à adopter des comportements écologiques.

Politique de Durabilité

4. Représentants locaux, chefs de circuits et guides

Notre objectif est d'impliquer activement les communautés locales en les intégrant dans le secteur touristique. Nous nous engageons à offrir un environnement de travail sûr et équitable qui honore et soutient les cultures locales. Pour ce faire, nous :

- Garantissons à tous les employés des contrats écrits précisant les conditions de travail, les descriptions de poste et les modalités complètes.
- Donnons la priorité à l'emploi de guides, représentants, porteurs, chauffeurs et cuisiniers locaux, sur la base du mérite, et leur offrons la formation nécessaire.
- Veillons à ce que nos partenaires locaux respectent toutes les lois et normes applicables, qu'elles soient internationales, nationales ou locales.
- Rémunérons nos employés et prestataires locaux à un niveau égal ou supérieur au salaire minimum légal ou aux standards du secteur, garantissant un revenu décent.
- Formons régulièrement nos guides, hôtes et autres employés afin de maintenir des standards élevés.
- Sensibilisons le personnel local à nos politiques de durabilité via des bulletins, compléments contractuels, courriels, mises à jour web et sessions de formation.
- Demandons à nos guides et représentants d'informer les clients sur les questions de durabilité des destinations (préservation de la flore, de la faune, du patrimoine culturel, utilisation responsable des ressources), sur les normes sociales (étiquette, tenue vestimentaire, photographie) et sur les droits humains (prévention de l'exploitation sexuelle).
- Coopérons uniquement avec des partenaires et guides prévenant toute exploitation d'enfants.

À travers ces initiatives, Africa Voyages s'engage à promouvoir des pratiques touristiques durables qui bénéficient aux communautés locales, préservent l'intégrité culturelle et offrent des expériences enrichissantes aux voyageurs.

5. Transport et transferts

Notre objectif est de minimiser l'impact environnemental du transport durant les circuits. Reconnaisant le rôle central du transport dans le tourisme durable, nous nous efforçons de réduire les niveaux de pollution grâce aux engagements suivants :

- Sélectionner avec soin des moyens de transport équilibrant durabilité, coût et confort lors de l'organisation des déplacements.
- Privilégier des alternatives durables pour les transferts et excursions, en tenant compte du rapport coût-efficacité, du confort et de la praticité.

Politique de Durabilité

- Intégrer et promouvoir des forfaits touristiques durables, incluant transport, hébergement et activités responsables.
- Planifier et optimiser les itinéraires afin de réduire les distances, la consommation de carburant et les émissions.

Ces efforts démontrent l'engagement d'Africa Voyages envers un tourisme responsable, réduisant l'impact environnemental tout en garantissant des expériences de voyage enrichissantes.

6. Hébergement

Africa Voyages vise à établir une chaîne d'approvisionnement touristique entièrement durable, en soulignant le rôle essentiel de ses partenaires hébergeurs. Pour atteindre cet objectif, nous :

- Exigeons que nos partenaires lisent et respectent notre politique complète relative aux hébergements, restaurants, excursions et activités durables.
- Donnons la priorité aux hébergements répondant à des critères de durabilité et de qualité, tels que la gestion de l'eau, l'économie d'énergie, la gestion des déchets, la chaîne d'approvisionnement durable et les activités de responsabilité sociale d'entreprise (RSE).
- Encourageons et soutenons l'obtention de certifications de durabilité par nos partenaires hébergeurs.
- Favorisons les établissements locaux, contribuant ainsi à la communauté à travers l'emploi et le développement des compétences.
- Invitons les hébergements à remplir des questionnaires d'évaluation de leurs pratiques durables.
- Privilégions les hébergements disposant d'une politique claire contre le travail des enfants, l'exploitation des employés, la corruption, tout en protégeant la biodiversité.
- Collaborons avec des hébergements mettant en valeur l'art, l'architecture, la cuisine ou le patrimoine culturel locaux, tout en respectant la propriété intellectuelle.
- Mettons fin à tout partenariat avec des établissements compromettant les services de base ou l'intégrité environnementale.

Par ces mesures, Africa Voyages renforce son engagement pour des pratiques durables dans l'ensemble de ses opérations touristiques, contribuant positivement aux communautés et aux environnements locaux.

7. Excursions, attractions et activités

Chez Africa Voyages, nous plaçons au cœur de nos priorités le bien-être animal, le bien-être communautaire et la réduction de notre empreinte environnementale lors des circuits. Nos engagements incluent :

Politique de Durabilité

- Créer un répertoire d'excursions écologiques et culturelles adaptées à chaque destination, lorsque cela est possible.
- Sensibiliser les clients aux comportements respectueux des cultures locales, de la nature et de l'environnement.
- Garantir qu'aucune activité ou excursion ne cause de préjudice aux personnes, aux animaux, aux plantes ou aux ressources naturelles telles que l'eau et l'énergie, ni ne favorise de pratiques socialement ou culturellement inacceptables.
- Refuser toute collaboration avec des entreprises impliquées dans la capture, la consommation, la vente ou l'exposition d'animaux sauvages, sauf dans le cadre d'activités réglementées conformes aux lois locales et internationales.
- Exiger que les opérateurs et guides locaux disposent des compétences et certifications nécessaires pour guider les visiteurs dans des sites écologiques ou culturels sensibles.
- Promouvoir des excursions qui bénéficient directement aux communautés locales, via l'achat de services, produits, artisanat, alimentation et méthodes de production locales.

Projets sociaux

Africa Voyages accorde une grande importance à la responsabilité sociale dans ses pratiques touristiques. Nos engagements comprennent :

- Encourager et orienter les clients vers des excursions contribuant à la conservation de l'environnement et de la biodiversité (zones protégées, projets de préservation, etc.).
- Privilégier les excursions respectant des normes strictes de durabilité, notamment la protection des traditions locales, le bien-être animal et la préservation de l'environnement.
- Soutenir l'autonomisation économique des communautés locales en garantissant des conditions de travail équitables pour les employés locaux.
- Respecter des directives rigoureuses concernant la faune captive, en ne participant qu'à des activités réglementées et conformes aux lois nationales et internationales.
- S'assurer que toutes les excursions, y compris celles impliquant la faune, respectent des codes de conduite visant à protéger les écosystèmes naturels et à limiter les perturbations.

Ces initiatives reflètent l'engagement d'Africa Voyages envers un tourisme durable et responsable, bénéfique pour l'environnement comme pour les communautés locales.

8. Destination et patrimoine local

Notre objectif est de favoriser un développement durable dans les destinations où nous opérons, en maximisant les impacts positifs et en minimisant les effets négatifs.

Nos engagements incluent :

- Intégrer les considérations de durabilité dans la sélection de nouvelles destinations, en privilégiant les lieux alternatifs ou non saturés lorsque possible.
- Éviter les destinations où le tourisme cause des effets négatifs majeurs, sauf si notre implication peut contribuer à les atténuer.
- Privilégier les destinations accessibles par des modes de transport durables.
- Respecter les plans d'aménagement et les réglementations de protection du patrimoine définis par les autorités locales, régionales et nationales.
- Soutenir les initiatives favorisant les liens entre hébergements et producteurs locaux.
- Collaborer avec les gouvernements et parties prenantes locales pour promouvoir la planification durable des destinations et la gestion responsable des ressources naturelles et socio-culturelles.
- Contribuer financièrement à la conservation de la biodiversité, notamment dans les zones protégées et à haute valeur écologique, et intégrer ces efforts à nos offres touristiques.